



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **15 février 2010**

Délibération n° 2010-1317

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention au Syndicat de communes du territoire Saône Mont d'Or (SSMO) pour l'animation économique sur la conférence des maires Val de Saône - Soutien au programme d'actions 2010 - Convention triennale 2010-2012

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 février 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 17 février 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B, Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Meunier, Millet, Ollivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémiann.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Charrier (pouvoir à M. Touléron), Mmes Pédrini (pouvoir à M. Llung), Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Gelas), M. Appell (pouvoir à M. Sturla), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Pierron), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), Chevallier (pouvoir à Mme Baume), MM. Corazzol (pouvoir à Mme Vallaud-Belkacem), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Galliano (pouvoir à M. Fleury), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Huguet (pouvoir à M. Buffet), Justet (pouvoir à M. Roche), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mme Levy (pouvoir à M. Gentilini), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Morales (pouvoir à M. Joly), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Rousseau (pouvoir à M. Bouju), Vergiat (pouvoir à Mme Vullien).

Absents non excusés : Mme Bocquet.

Séance publique du 15 février 2010**Délibération n° 2010-1317**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention au Syndicat de communes du territoire Saône Mont d'Or (SSMO) pour l'animation économique sur la conférence des maires Val de Saône - Soutien au programme d'actions 2010 - Convention triennale 2010-2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 janvier 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le dispositif d'animation économique territorialisée de la Communauté urbaine a été imaginé puis mis en œuvre à partir de 2000 avec l'ambition de répondre à trois enjeux : mieux connaître et suivre les projets locaux afin de mieux répondre aux attentes des entreprises, être plus réactif et se rapprocher du temps de l'entreprise dans la prise en compte de leurs problématiques, enfin fidéliser les entreprises sur le territoire en leur apportant des services spécifiques, propres à la Communauté urbaine.

Le plan de mandat 2008-2014 confirme le rôle essentiel de l'animation économique territoriale pour sa capacité à fournir une offre de service complète à destination de toutes les entreprises du territoire.

Cette offre de service se décline selon deux volets :

- une mission qui repose sur les compétences propres de la collectivité : réponse aux problématiques d'environnement urbain des entreprises (voirie, propreté, eau, déplacements), accompagnement des projets d'implantation, transfert ou relocalisation, relais de terrain pour la Communauté urbaine dans ses opérations d'aménagement, de gestion de sites, gestion des déplacements, agenda 21,
- une mission d'interface qui consiste à orienter vers l'interlocuteur pertinent selon le projet de développement de l'entreprise (stratégie, innovation, investissement industriel, développement commercial, international, recrutement, etc.) et accompagner la création de services collectifs (PDIE, crèches, conciergerie, nouveaux produits...).

Cette mission a aussi vocation à être un outil de veille économique sur l'ensemble du territoire : suivi des comptes clés de l'agglomération, suivi des entreprises en difficulté, suivi des relations avec les acteurs locaux du développement, afin de donner à la Communauté urbaine une meilleure connaissance de son tissu économique et, ce, pour une meilleure anticipation et prise en compte des évolutions de celui-ci.

Mise en œuvre

Pour mener à bien ses actions, la Communauté urbaine a contractualisé avec des structures locales sur plusieurs territoires et s'est appuyé sur le périmètre des conférences des maires. C'est dans ce cadre que la Communauté urbaine a conventionné depuis 2003 avec le Syndicat de communes du territoire Saône Mont d'Or afin de soutenir l'animation économique locale sur la conférence des maires du Val de Saône.

Bilan 2009

- aide à l'implantation/relocalisation : 38 demandes d'implantation,
- information des entreprises et traitement des demandes : rencontre de 55 entreprises - problématiques principales : voirie, signalétique, recrutement et problèmes de ressources humaines, recherche de locaux, etc.,
- développement de services collectifs : élaboration d'un diagnostic pour le lancement d'un plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) (14 entreprises), animation et coordination de réseau emploi du Val de Saône (REVALS),
- projets de territoire : participation aux études sur le site de la Fonderie, schéma d'accueil des entreprises (SAE) Val de Saône,
- animation locale de proximité : 7 comités de pilotage Motiv Emploi et pilotage de l'interface avec les associations d'industriels, participation à la Conférence locale des maires (CLM) schéma d'accueil des entreprises (SAE) et relations avec les communes.

Objectifs 2010

- le conseil, l'aide et l'accompagnement des projets d'implantation et de développement des entreprises de ce territoire,
- la mise en place d'une fonction de "veille" du tissu économique de la zone : plan de prospection, observatoire, anticipation de l'évolution interne et structurelle des entreprises, mutations foncières,
- l'analyse du territoire et la mise en œuvre ou le suivi d'actions de développement et d'aménagement en matière économique, ceci en partenariat étroit avec les acteurs du territoire, notamment les communes (organisation de Comités techniques de zones par exemple),
- la promotion du territoire tant en interne qu'en externe.

Financement

La Communauté urbaine souhaite apporter pour l'exercice 2010 une contribution financière pour la mise en œuvre de ces actions, à hauteur de 78 000 €. Cette subvention sera versée sur deux exercices, en 2010 et 2011. Depuis 2003, la Communauté urbaine subventionne le Syndicat de communes du territoire Saône Mont d'Or et en 2009 la contribution financière de la Communauté urbaine était de 77 800 €.

Indicateurs de résultats

Il est prévu dans la convention des indicateurs de résultats :

- améliorer les contacts entreprises : accroître la qualité des réponses aux entreprises et cibler les entreprises prioritaires (suivi des comptes clés et pépites, entreprises cleantechs, construction et sous-traitance automobile...),
- accompagner les projets majeurs d'implantation et/ou de relocalisation,
- contribuer à l'animation du Schéma d'accueil des entreprises,
- améliorer l'utilisation de l'outil de gestion des entreprises de la Communauté urbaine ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 78 000 € au profit du Syndicat de communes du territoire Saône Mont d'Or dans le cadre de son programme d'actions 2010 pour l'animation économique sur la conférence des maires Val de Saône,

b) - la convention triennale 2010-2012 à passer entre la Communauté urbaine et le Syndicat de communes du territoire Saône Mont d'Or définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement correspondante de 78 000 € sera imputée sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 et 2011 - compte 657 350 - fonction 90 - opération 0851 selon l'échéancier suivant : 62 400 € en 2010 et 15 600 € en 2011.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 17 février 2010.